



Formation



Préparer ses activités agrotouristiques

Mieux se repérer dans les différents statuts et la réglementation

PROGRAMME – 1 jour

Matinée : Connaître et comprendre les différents statuts

- Vue d'ensemble et analyse des statuts juridiques possibles (entreprises individuelles, sociétés...)
- Connaître et comprendre les obligations et options au niveau fiscal (impôts, taxes...)
- Quelles obligations sociales pour l'entreprise agricole

Après-midi : Avoir une vue d'ensemble pour faire les bons choix

- Incidence du choix du statut juridique sur la fiscalité et les cotisations sociales
- Incidence du choix du statut fiscal sur le statut juridique et/ou social
- Maîtrise de la relation entre le chiffrage de projet et les statuts

Date :

Jeudi 7 mars 2019

Horaires :

De 9h30 à 17h30

Lieu :

Royères (87)

Public :

Agriculteurs.rices, porteurs.ses de projet dans le cadre du ppp

Intervenant :

Josiane Betton, formatrice et consultante en création et gestion d'entreprise



Préparer ses activités agrotouristiques

Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations

Conditions d'accès :

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteurs, conjoints collaborateurs, aux salariés, aux cotisants solidaires et aux porteurs de projet éligibles Vivéa (dans le cadre de leur ppp), adhérents de l'Adear Limousin.

Les inscrits s'engagent à être présent pendant toute la durée de la formation à laquelle ils sont inscrits



Tarifs et prises en charge :

-**Gratuité pour les personnes éligibles Vivéa ou Fafséa.** Attention depuis 2018 votre "crédit" VIVEA est plafonné à 2000€/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr.

-**Pour les personnes non éligibles** à ces fonds, contactez l'animatrice en charge de la formation pour connaître les modalités d'inscription.

-**L'adhésion 2019** à l'Adear est requise pour des questions d'assurance.

Si vous êtes agriculteur, vous pouvez également couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation et/ou bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement pour départ en formation avec le service de remplacement de votre département.

INSCRIPTIONS AVANT LE 23/02/2019

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Statut pour la formation :

- Agriculteur/trice ou conjoint(e) collaborateur/trice
- Cotisant solidaire
- Porteur de projet dans le cadre de son ppp
- Autre :

Formalités d'inscription :

- Je joins une copie de mon diagnostic ppp.

Pour une bonne organisation, **merci de vous inscrire, dans les délais auprès de l'ADEAR Limousin :**

contact@adearlimousin.com

05 87 50 41 03